

**PROCES VERBAL du Conseil Municipal du
LUNDI 12 FEVRIER 2018**

Nombre de membres : L'an deux mil dix-huit, le douze février à 20 heures 30, le Conseil
Afférents au Conseil : **19** Municipal de LA CHAPELLE DE LA TOUR régulièrement convoqué, s'est
En Exercice : **19** réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de M. Jean GALLIEN.

Présents : Jacques BERNARD, Nathalie PEUTIN, Clarisse POLAUD, Hervé GUILLAUD, Odile RAVIER,
Christian BONNET GONNET, Thérèse ARNAUD, Véronique BARROSO, Serge MEYRIEUX, Patrice ORCEL,
Elisabeth CAMOULES.

Absents : Gérard BOUVIER, Fabien CHATELAT, Fabrice GENTIL, Véronique CANTELLO, Frédérique
PEREZ, Carole MILLET, Gilbert DAMEZIN.

Pouvoir : 4, Frédérique PEREZ à Clarisse POLAUD, Véronique CANTELLO à Véronique BARROSO,
Fabrice GENTIL à Jean GALLIEN, Carole MILLET à Jacques BERNARD

Secrétaire de séance : M. ORCEL Patrice

ORDRE DU JOUR :

- Approbation CR du 19 décembre 2017
- 01-2018 : Implantation d'un NRO – cession terrain au Département
- 02-2018 : Tarifs location salles
- 03-2018 : demande de subvention du tennis club
- 04-2018 : déclassement du domaine public « terrasse bar les platanes »
- 05-2018 : Hausse loyer
- 06-2018 : SMABB/GEMAPI : désignation délégués
- QUESTIONS DIVERSES

Ouverture de séance à 20h40

Approbation du dernier compte rendu

Le compte rendu de la réunion du 19 décembre 2017 est adopté à l'unanimité.

Délibération 01-2018 : RIP Isère THD – accord de principe sur la cession d'un terrain au Département de l'Isère pour l'implantation d'un NRO

Le Maire rappelle que le Département de l'Isère s'est engagé dans l'établissement d'un Réseau d'Initiative Publique visant à la mise en œuvre d'une infrastructure Très Haut Débit (RIP Isère THD) qui sera le support d'un accès Internet à très haut débit pour le territoire isérois.

Dans ce cadre, la Communauté de communes « Vals du Dauphiné », dont la commune de LA CHAPELLE DE LA TOUR est membre, a été informée des modalités de mise en œuvre du réseau et sollicitée pour le montage financier de cette opération.

Pour la constitution du RIP Isère THD, le Département doit devenir propriétaire des terrains d'accueil des nœuds de raccordement optique (NRO), bâtiments techniques dont l'objet est d'interconnecter les réseaux.

Après échange et avis, il ressort que la parcelle, section AB 192 située sur notre commune au lieudit CAILLITE est la mieux positionnée et que le Département a demandé à notre collectivité de lui céder à titre gratuit une partie de cette parcelle sur une emprise de 150 m² environ.

Le Département prendra en charge la totalité des frais afférents à cette cession, dont les frais d'arpentage et de rédaction de l'acte administratif.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver cette cession et de l'autoriser à signer les documents afférents.

Le Conseil Municipal approuve cette cession et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Délibération 02-2018 : TARIFS SALLES

Le Maire rappelle les délibérations du 16 mars 2015, 26 septembre 2012 et 19 juin 2017 fixant les tarifs de location de salles, matériels.

Après discussion il est décidé de fixer un tarif de 200 € pour l'utilisation exceptionnelle du gymnase par des associations extérieures à la commune après accord de la commission animation.

Il est mis en réflexion la mise en place d'une caution afin de responsabiliser les associations pour rendre propre les locaux mis à leur disposition.

Délibération 03-2018 : DEMANDE SUBVENTION

Le Maire présente au conseil municipal une demande du Tennis Club pour la participation à la formation « initiateur de tennis » de 2 jeunes du club et la formation de juge arbitre de 4 jeunes pour un cout de 300 € et 104 €.

Il demande au conseil de statuer sur cette demande.

Il est rappelé le principe d'aide aux associations de la commune qui est l'attribution pour la formation des adhérents dans la limite de 250 € par an.

Le Conseil donne son accord pour attribuer 250 euros au Tennis Club Chapeland.

Délibération 04-2018 : DECLASSEMENT BIEN COMMUNAL TERRASSE « BAR LES PLATANES »

Le Maire rappelle que par délibération en date du 28 novembre 2016, il a été approuvé la cession gratuite de la partie de terrasse/véranda du bar-restaurant « Les platanes » à la SCI SOLER.

Afin de régulariser cette situation et avant de procéder à la cession, il est demandé au conseil municipal d'autoriser la désaffectation et le déclassement de cette parcelle AB 243 d'une surface de 59 m2.

Le conseil municipal approuve ce déclassement.

Délibération 05-2018 : Hausse LOYERS

Le Maire rappelle que la commune a conclu des baux pour la location de logements et locaux professionnels prévoyant une révision du loyer chaque année en fonction des variations de l'indice INSEE.

Il propose de ne pas appliquer la hausse prévue et de laisser un montant de loyer fixe.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

Délibération 06-2018 : SMABB – désignation délégués

Le Maire informe le conseil que la communauté de communes des Vals du Dauphiné est rentrée en représentation substitution au sein du SMABB depuis le 1^{er} janvier 2018 au titre de la compétence GEMAPI.

Notre commune reste adhérente au SMABB au titre des missions hors GEMAPI.

Les délégués communaux désignés, M. GALLIEN et ORCEL ont été désignés par les Vals du Dauphiné pour représenter la communauté de communes.

De ce fait, il y a lieu de désigner un nouveau délégué titulaire et un nouveau délégué suppléant pour représenter notre commune et siéger au comité syndical du SMABB.

Il est proposé à l'unanimité de désigner :
Serge MEYRIEUX comme délégué titulaire
Fabrice GENTIL comme délégué suppléant

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe :

- ❖ Plui : réunion commission urbanisme + adjoint mercredi 28 février à 17 h, pour valider les éléments du règlement. 5 réunions de comité de pilotage ont déjà eu lieu auxquelles ont assisté Jean Gallien, Gérard Bouvier et Jacques Bernard. Le règlement du PLUI sera identique à toutes les communes des Vals du Dauphiné.
- ❖ Réunion du Conseil Municipal pour voter le budget Mercredi 21 mars à 20h - Commission finances : mercredi 14 MARS à 18 h.
- ❖ Un devis sera demandé pour le remplacement du défibrillateur installé au gymnase et qui a été récemment volé
- ❖ L'inspection d'académie a proposé la suppression d'un poste à l'école, ce qui amènerait à répartir l'effectif scolaire sur 6 classes.
- ❖ Une réunion pour l'alimentation en réseau d'assainissement du programme Convergence et Panenka doit avoir lieu, suite à une mauvaise réalisation des travaux. IL a été proposé une pompe de relevage qui n'est pas une solution satisfaisante. Le branchement devra être refait en prévoyant un tuyau plus bas dans l'optique du projet de travaux de mise en séparatif dans la traversée du village prévue en 2019. Un tronçon sera réalisé en 2018 pour permettre le raccordement avant Juillet.
- ❖ Jacques BERNARD informe qu'il a contacté une société pour obtenir un devis d'installation d'un système vidéo de surveillance du site gymnase/école
- ❖ Hervé Guillaud informe :
 - qu'il a reçu le bureau des conscrits et leur a signifié tant que leur association ne serait pas enregistrée en sous-préfecture et qu'il n'aurait pas fourni d'attestation d'assurance, il ne leur serait pas attribuer de salles
 - Date d'intervillage : 8 juillet à la tour du Pin
 - Le Nettoyage de printemps aura lieu le 17 mars ou le 24 en cas pluie
 - Le Cinéma en plein air prévu sur la commune aura lieu le 20 juillet – il reste le choix des films

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS

Le Président rend compte des décisions prises par ses soins dans le cadre des délégations données :

✚ URBANISME – Déclarations de travaux accordées :

- ✓ DP n° 1710031 – COMMAND Géraldine : Piscine au 137 route de la platière, le 19 décembre 2017
- ✓ DP n° 1710032 – CHAPELON Jean-Luc : véranda au 879 chemin des fontaines, le 19 décembre 2017
- ✓ DP n° 17 10033 – WIDOGUE Michaël : transformation d'une porte garage en baie vitrée et aménagement sous-sol en pièces habitables au 582 route des palleteaux, le 19 décembre 2017
- ✓ DP n° 17 10034 - RAFFIER Priscille : pose baie vitrée et porte fenêtre au 320 chemin des vernes, le 28 décembre 2017
- ✓ DP n° 18 10002 – CHARVET David : piscine au 921 montée de la chapelle (Montfort – parcelles AE 230 – 231) le 30 janvier 2018

✚ URBANISME - Permis de construire accordés :

- ✓ PC n° 17 10026 – SAHIN Halime : Maison d'habitation – montée de la chapelle (Flachey - parcelle AE 285) le 4 janvier 2018
- ✓ PC n° 17 10027 – SEBIRE Mathieu – GROSJEAN Mariane : Maison d'habitation – 73a chemin de champ tarot (Collombier - parcelle AB 185) le 26 décembre 2017
- ✓ PC n° 17 10028 – VALLIN Jean François : TUNNEL agricole (parcelle AD 1 – 81 et AC 90) le 29 janvier 2018

Membres présents	Fonction	Signatures
Jean GALLIEN	Maire	
Jacques BERNARD	1 ^{er} adjoint	
Nathalie PEUTIN	2 ^{ème} adjoint	
Gérard BOUVIER	3 ^{ème} adjoint	absent
Clarisse POLAUD	4 ^{ème} adjoint	
Hervé GUILLAUD	5 ^{ème} adjoint	
Odile RAVIER	Conseillère municipale	
Gilbert DAMEZIN	Conseiller Municipal	absent
Christian BONNET GONNET	Conseiller Municipal	
Thérèse ARNAUD	Conseillère municipale	
Véronique BARROSO	Conseillère municipale	
Serge MEYRIEUX	Conseiller Municipal	
Elisabeth CAMOULES	Conseillère municipale	
Carole MILLET	Conseillère municipale	Absente : pouvoir à J. Bernard
Frédérique PEREZ	Conseillère municipale	Absente : pouvoir à C. Polaud
Fabrice GENTIL	Conseiller Municipal	Absent à Jean Gallien
Fabien CHATELAT	Conseiller Municipal	Absent

Patrice ORCEL	Conseiller Municipal	
Véronique CANTELLO	Conseillère municipale	Absente : pouvoir à V. Barroso